

Vol. 5, N°18, pp. 136– 13, Juin 2026

Copy©right 2024 / licensed under CC BY 4.0

Author(s) retain the copyright of this article

ISSN : 1987-1465

DOI : <https://www.doi.org/10.62197/APWT1673>

Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc, ASCI, Zenodo

Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com

Site : <https://revue-kurukanfuga.net>

*La Revue Africaine des
Lettres, des Sciences
Humaines et Sociales
KURUKAN FUGA*

APPROPRIATION DE LA MONNAIE ELECTRONIQUE PAR LES ACTRICES DES GROUPEMENTS FEMININS AU SENEGAL

Moustapha NDIAYE, enseignant-chercheur - cellule de sociologie- Pôle Lettres, Sciences Humaines et Éducation (PLSHE)- **Université Numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK), Sénégal**

Adresse électronique : moustapha1.ndiaye@unchk.edu.sn

Résumé : Ce texte porte sur l'appropriation de la monnaie électronique par les actrices des groupements féminins au Sénégal. Il analyse les logiques d'appropriation des outils de monnaie électronique par les groupements féminins sénégalais à des fins solidaires et entrepreneuriales. Il se fonde sur des données empiriques auprès de plusieurs associations féminines dans des localités urbaines et péri-urbaines de Dakar (Thiaroye) et des régions du centre Kaolack et Diourbel. Les techniques d'entretiens semi-directifs et d'immersion ont été utilisées. Il en ressort que les femmes font preuve d'un modèle hybride d'appropriation qui allie activités communautaires d'entraide et efficacité organisationnelle. Le dispositif d'épargne solidaire d'entre-aide appelé « tontine », est enrichi et élargi par Orange Money et Wave entre autres. Les réseaux de sociabilités comme les « mbootays » qui étaient plus des regroupements récréatifs ou associatifs ont été transformés progressivement en associations et unités de productions économiques mais aussi solidaires. Dans ce cadre, la monnaie électronique est utilisée à des fins entrepreneuriales tout en incorporant les pratiques et les valeurs communautaires qui en fondent leur identité.

Mots clés : Appropriation, Autonomisation féminine, Économie solidaire, Entreprenariat féminin, Monnaie électronique.

Abstract: This paper examines the adoption of electronic money by the members of Senegalese women groups. It analyzes the reasons why Senegalese women's groups adopt electronic payment tools for charitable and entrepreneurial purposes. It is based on empirical data collected from several women's associations in urban and peri-urban areas of Dakar (Thiaroye) and the central regions like Kaolack and Diourbel. Semi-structured interviews and immersion techniques were used. Empiric data reveal that women demonstrate a hybrid model of adoption that combines community-based mutual aid activities with organizational efficiency. The solidarity-based mutual aid savings system known as a "tontine" has been enhanced and expanded by Orange Money and Wave, among others. Social networks called "mbootays," originally recreational or social gatherings, have gradually been transformed into associations and economic production units that also promote solidarity. Thus, electronic money is used for entrepreneurial purposes while incorporating the community practices and values that form the foundation of their identity.

Key-words: Appropriation, Women's empowerment, Social and solidarity economy, Women's Entrepreneurship, Electronic money.

Introduction

Les mutations socioéconomiques engendrées par la révolution numérique transforment en profondeur les pratiques associatives et entrepreneuriales des sociétés africaines. Au Sénégal, les groupements féminins communautaires appelés *mbotaays* constituent des structures d'entraide, de socialisation et de mobilisation économique des femmes dans les zones urbaines et péri-urbaines. De tradition solidaires, les *mbotaays* sont des réponses collectives et organisées face aux contraintes économiques et sociales de leur environnement.

L'avènement des services de monnaie électronique notamment Orange Money et Wave constitue un vecteur de transformation majeur au sein de ces structures associatives. Initialement considérés comme des instruments d'inclusion financière, les groupements féminins ont développé un modèle d'appropriation utilitariste et solidaire. Cette réalité interroge les logiques traditionnelles, les innovations technologiques et les formes de solidarités locales. C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente analyse qui porte sur les usages de la monnaie électronique par les groupements féminins sénégalais et leurs effets sur l'entrepreneuriat collectif et l'autonomisation des femmes. Elle s'appuie sur des entretiens semi-directifs avec des femmes et des immersions auprès de plusieurs associations dans des localités urbaines et péri-urbaines du Sénégal.

Plusieurs questions guident notre réflexion : Comment ces femmes s'approprient-elles les services de monnaie électronique dans le cadre de leurs activités associatives ? Dans quelle mesure l'usage de ces outils transforme-t-il les pratiques de solidarité et les logiques entrepreneuriales des *mbotaays* ? Quels sont les effets du numérique sur l'autonomisation des femmes membres de ces structures ?

Pour répondre à ces interrogations, nous articulons notre analyse autour de trois axes principaux. D'abord, nous précisons le cadre théorique mobilisé, en définissant les concepts clés qui structurent notre approche. Ensuite, nous présentons la méthodologie adoptée. Enfin, nous analysons les résultats de la recherche en examinant successivement les dimensions solidaires, entrepreneuriales et émancipatrices de l'usage de la monnaie électronique au sein de ces groupements.

1. Cadre théorique

L'analyse des groupements féminins sénégalais et de leur rapport avec la monnaie électronique mobilise un ensemble de concepts issus de la sociologie économique, de la sociologie des

organisations et des théories de l'innovation sociale. Cette section vise à clarifier les fondements conceptuels qui orientent notre démarche analytique.

1.1. La solidarité : du lien social à la solidarité économique

La solidarité constitue le substrat fondamental sur lequel repose l'existence et le fonctionnement des groupements féminins étudiés. Empruntée à Durkheim (1893), la notion de solidarité désigne le type de lien social qui unit les membres d'un même groupe ou d'une même société. Durkheim distinguait la solidarité mécanique fondée sur la similitude et la conformité à des valeurs communes de la solidarité organique produite par la différenciation et la complémentarité des fonctions sociales. Au sein des *mbotaays*, le modèle de solidarité est hybride. En effet, d'une part, elle est mécanique en ce sens qu'elle repose sur des interactions liées à l'appartenance à un même espace communautaire et sur des valeurs d'entraide. D'autre part, elle est organique dans la mesure où la diversification des activités implique une division des rôles et des compétences au sein du groupe.

Dans la perspective de Musso (2015), la solidarité répond à la question de la nature du lien social dans les sociétés modernes. Elle revêt à la fois une dimension symbolique en tant que valeur morale, mais se présente aussi comme un soubassement des pratiques d'échanges et des formes de régulation collective. Dans les groupements étudiés, la solidarité se matérialise concrètement à travers des dispositifs institutionnalisés tels que les tontines, les systèmes d'amende, les prêts solidaires et les fonds d'entraide. Ces dispositifs constituent des mécanismes de mutualisation des ressources et de redistribution.

1.2. L'appropriation : entre usage social et réinterprétation des technologies

Le concept d'appropriation occupe une place centrale dans notre analyse. Il renvoie au processus par lequel des acteurs sociaux font usage d'un outil, d'un dispositif ou d'une technique pour en faire leur, en l'intégrant dans leurs pratiques quotidiennes et en lui conférant un sens propre à leur contexte socio-culturel. Il ne se réduit pas à l'adoption passive d'une technologie, mais suppose une transformation active, une réinterprétation et parfois un détournement de l'usage prescrit.

Dans le cas des femmes des groupements associatifs, l'acte d'appropriation dépasse le simple usage des fonctionnalités techniques. Il s'inscrit dans une logique de réinterprétation culturelle et sociale, dans laquelle les outils numériques sont intégrés au sein de pratiques communautaires préexistantes tontines, prêts rotatifs, gestion collective de l'épargne. Cette perspective rejoint les travaux de De Certeau (1990) sur les « arts de faire », selon lesquels les

usagers ordinaires développent des stratégies qui leur permettent de détourner les logiques dominantes à leurs propres fins.

1.3. L'innovation sociale et organisationnelle

Le concept d'innovation est ici entendu dans une acception large, dépassant la seule dimension technologique. Comme le souligne Flocco (2013, s'appuyant sur les travaux de Gaglio), l'innovation n'est ni une invention en soi ni une simple nouveauté, mais la création d'un dispositif qui trouve une réception positive dans son environnement. Dans les groupements féminins étudiés, l'innovation revêt une double dimension : d'une part, l'intégration des outils de monnaie électronique dans des pratiques d'épargne et d'échange ; d'autre part, la diversification et la complexification des activités économiques initiées par les associations. Cette innovation s'apparente à ce que les théoriciens de l'économie sociale et solidaire qualifient d'innovation sociale, c'est-à-dire une transformation des pratiques, des relations sociales et des modes d'organisation au bénéfice de groupes sociaux précarisés. Elle est endogène, au sens où elle émerge des besoins et des ressources propres aux communautés, et s'inscrit dans une continuité avec les formes traditionnelles d'entraide.

1.4. L'économie solidaire et l'entrepreneuriat collectif

L'économie solidaire désigne un ensemble de pratiques économiques qui privilégient la solidarité, la réciprocité et la coopération sur la recherche du profit individuel. Elle se distingue à la fois de l'économie capitaliste marchande et de l'économie publique redistribuée par l'État, en mobilisant des principes d'action fondés sur l'association volontaire et la gouvernance démocratique (Laville, 2016). Dans les groupements féminins sénégalais, l'économie solidaire prend des formes concrètes et localisées : la tontine en constitue l'expression la plus emblématique, mais elle coexiste avec d'autres mécanismes tels que les prêts mutualisés, la commercialisation collective de produits ou encore les formations professionnelles partagées. L'entrepreneuriat collectif qui en découle se distingue de l'entrepreneuriat individuel classique par sa dimension communautaire et son encastrement dans des réseaux sociaux de solidarité (Marchand, 1999). Il articule logique individuelle et logique collective, chaque membre étant à la fois bénéficiaire et contributrice du système.

1.5. La monnaie électronique : inclusion financière et utilité sociale

La monnaie électronique également désignée sous les termes de monnaie numérique ou mobile money est définie comme tout moyen de paiement numérique permettant d'effectuer des transactions (transferts, paiements, épargne) via un dispositif électronique, le plus souvent un

téléphone mobile. Dans le contexte africain, elle représente un outil privilégié d'inclusion financière pour les populations exclues des systèmes bancaires formels. Au-delà de sa fonction instrumentale, la monnaie électronique remplit ce que Faudot, Massonnet et Ponsot (2018) qualifient d'« utilité sociale » : elle est porteuse d'un rapport social, instituant des relations d'échange et de confiance entre ses usagers. Dans les groupements féminins, l'usage de la monnaie électronique ne se réduit pas à une simple commodité transactionnelle : il participe à la construction et à la consolidation du lien social, en facilitant les échanges au sein du groupe et en renforçant les pratiques de solidarité.

1.6. L'autonomisation (empowerment) des femmes

Le concept d'autonomisation ou empowerment désigne le processus par lequel des individus ou des groupes acquièrent les capacités, les ressources et la confiance nécessaires pour exercer un contrôle accru sur leur propre vie et sur les décisions qui les concernent. Dans la littérature féministe et dans les études sur le développement, l'autonomisation des femmes est souvent analysée selon plusieurs dimensions : économique, sociale, politique et psychologique.

Dans notre recherche, l'autonomisation est appréhendée suivant deux dimensions. La première est de nature financière et traduit la capacité à gérer ses ressources de manière indépendante. La deuxième est d'ordre social et renvoie à la faculté à participer activement à la vie associative et à la prise de décision collective. Chauffaut et *al.* (2003) rappellent que les conditions de l'autonomie renvoient à la fois à l'individu et à ses compétences, mais aussi à l'environnement social qui peut la favoriser ou la contraindre. C'est précisément dans cet espace d'intersection que se situe l'apport des services de monnaie électronique : en allégeant certaines contraintes pratiques (accès à l'argent, sécurité des transactions), ils ouvrent des possibilités nouvelles d'action et d'émancipation pour les femmes.

1.7. La socialisation et l'identité numérique

La socialisation est ici entendue au sens de Riutort (2013) : un processus d'apprentissage continu par lequel les individus intériorisent des normes, des valeurs et des compétences qui leur permettent de s'intégrer à un groupe et d'y jouer un rôle actif. Dans les groupements féminins, la socialisation s'opère à travers les interactions régulières entre membres, les échanges de savoirs et les pratiques collectives. L'usage de la monnaie électronique introduit une nouvelle dimension à ce processus en générant ce que Langlois-Berthelot (2023) nomme une « identité numérique » : l'ensemble des traces et des présences qu'un utilisateur laisse lors de ses transactions électroniques. Cette identité numérique s'ajoute à l'identité sociale et

juridique des associations, transformant leur rapport à elles-mêmes et aux autres acteurs de leur environnement.

2. Méthodologie

La présente recherche s'inscrit dans une démarche qualitative qui vise à saisir de l'intérieur les logiques d'action, les représentations et les pratiques des femmes membres des groupements féminins sénégalais. Ce choix épistémologique se justifie par la nature même de l'objet étudié : les dynamiques d'appropriation technologique et les pratiques de solidarité sont des phénomènes complexes, enracinés dans des contextes socio-culturels particuliers, que seule une approche qualitative permet d'appréhender dans leur richesse et leur singularité.

2.2.2.1. Positionnement épistémologique

Notre positionnement s'inscrit dans le paradigme constructiviste et compréhensif. Nous considérons que la réalité sociale, en l'occurrence les pratiques associatives et les usages de la monnaie électronique, est une construction intersubjective. Elle est produite par les interactions des acteurs et par les significations qu'ils attribuent à leurs expériences. Il s'agit donc, comme le préconise Max Weber, de comprendre le sens que les acteurs donnent à leurs actions avant d'en proposer une interprétation analytique.

2.3. Terrain de recherche et sélection des groupements

Le terrain de recherche est constitué autour de plusieurs *mbotaays* implantés dans des quartiers urbains et péri-urbains du Sénégal. Le choix des groupements a obéi à une logique de diversification maximale des cas, afin de couvrir une variété de configurations associatives (taille, ancienneté, types d'activités, niveau d'usage de la monnaie électronique). Plusieurs associations ont été retenues, parmi lesquelles : *Sopey Serigne Mbacké Madina*, *Jappo Liggey*, *Takku Liggey*, *And Mboloo*, *Bokk Jom Liggey* et le groupement de l'*Imam Assane Cissé*. Ces associations ont été identifiées en lien avec des organisations économiques en partenariat avec ces groupements féminins pour la distribution de produits de vente.

2.4. Techniques de collecte des données

La collecte des données a reposé sur deux techniques principales complémentaires : les entretiens semi-directifs et l'immersion.

Les entretiens semi-directifs ont constitué la technique centrale de recueil des données. Des guides d'entretien ont été élaborés pour aborder les thèmes suivants : les pratiques de solidarité

et les systèmes de tontine, l'usage des services de monnaie électronique, les perceptions et représentations de ces outils, les activités entrepreneuriales des groupements et les effets de la monnaie électronique sur l'autonomie des femmes. Les entretiens ont été conduits auprès des membres des groupements (femmes entrepreneures et responsables associatives), ainsi qu'auprès d'acteurs institutionnels et économiques gravitant autour de ces structures (agents de services de monnaie électronique, représentants de groupes de distribution de produits).

L'immersion a permis de saisir les pratiques dans leur contexte naturel d'effectuation. Cette technique a été opérée en participant à des rencontres avec leurs partenaires, des réunions associatives et des moments de réception de produits de vente. Ce procédé a permis de confronter les discours recueillis en entretien aux pratiques observées.

2.5. Analyse des données

Les données collectées ont été soumises à une analyse thématique de contenu, procédant en plusieurs étapes : retranscription des entretiens, codage ouvert des données, regroupement des codes en catégories thématiques et mise en relation des catégories pour dégager des axes analytiques transversaux. L'analyse a été guidée par les concepts théoriques précédemment définis (solidarité, appropriation, autonomisation, innovation sociale), tout en restant ouverte à l'émergence de dimensions imprévues issues du terrain. Une attention particulière a été portée à la triangulation des données. Un croisement a été fait entre entretiens, observations et documents associatifs afin de renforcer la validité interne des résultats. Les verbatim d'entretiens sont utilisés de manière systématique dans la présentation des résultats pour illustrer et ancrer l'analyse dans la réalité empirique des acteurs.

2.6.Considérations éthiques

La recherche a été conduite dans le respect des principes éthiques fondamentaux de la recherche en sciences sociales. Le consentement éclairé des participantes a été recueilli avant chaque entretien, et l'anonymat des personnes interrogées a été préservé dans la restitution des données. La réciprocité avec le terrain a été assurée par un retour des résultats préliminaires aux groupements concernés, conformément à une démarche de recherche ancrée dans les réalités et les besoins des communautés étudiées.

3. Résultats et discussions

3.1. Le système d'épargne solidaire : entre modèle d'entraide traditionnelle et innovation

Certaines activités auxquelles s'adonnent les groupements féminins ne sont pas nouvelles dans la société sénégalaise. En effet, les activités telles que le commerce, l'artisanat, les tontines ou épargne solidaire datent de l'ère précoloniale (Dia, 2000). Depuis longtemps et comme le soulignent de nombreuses recherches, on note une forte représentativité des femmes qui jouent un rôle non négligeable dans le tissu économique et dans l'économie populaire en particulier. La logique de solidarité qui motiverait surtout ces actrices à s'associer dans ce contexte, proviendrait de la pauvreté qui, loin de relever d'une incompétence rédhibitoire des populations pouvait être productrice de logiques et de pratiques de survie ou de réussite sociale. Le modèle d'entraide en cours au sein de ces associations trouve son ancrage dans la tradition de la société sénégalaise et dans l'ère précoloniale. Ces activités se limitaient principalement aux tontines et au commerce. Aujourd'hui, les associations féminines se l'approprient en conservant la dimension solidaire pour y adjoindre un besoin d'efficacité organisationnelle. Ces activités traditionnelles se reproduisent au sein de ces *mbotaays* avec lesquels des interviews ont été réalisés. Concrètement ces organisations fonctionnent suivant un système solidaire traditionnel fortement symbolique. En effet, elles ont instauré une tontine avec un modèle tournant de cotisation versée une fois par semaine ; chaque membre cotisant suivant ses capacités.

Dans une perspective traditionnelle, elles rattachent leur système de capitalisation de biens matériels ou financiers à la symbolique de la calebasse. Cet ustensile qui est omniprésent dans la vie matrimoniale de la femme dans la société traditionnelle, l'accompagne à son foyer dans l'arsenal d'outils que sa famille lui donne à l'occasion du mariage. Elle est synonyme de fructification, de bénédiction. Ce qui explique qu'elle fut fortement utilisée et recommandée aux femmes qui vont s'approvisionner au marché. Elle apporte fortune et abondance aux femmes qui s'en servent. La référence à cet ustensile chez ces femmes revêt une symbolique double à savoir d'une part le choix d'un système économique traditionnel fondé davantage sur le don et la réussite solidaire plutôt que l'individualisme. D'autre part, elle traduit la réappropriation des activités traditionnelles telles que les *mbotaays*, les tontines mais contextualisées dans un système d'échanges de biens et de production de richesses. Il y a pour ainsi dire un encastrement du socioculturel dans la production de biens et services. Cette symbolique pérennise et traduit la représentation de l'unité des membres de l'organisation sous forme de signes qui permettent la cohésion du groupe. Ce symbole socioculturel fait partie intégrante de la représentation que le groupe se fait de lui-même (Sironneau, 2011).

De nos jours, avec le recours de plus en plus fréquent à ces plateformes de monnaie numérique, ces groupements intègrent dans leurs logiques de développement économique et social, des

stratégies techniques innovantes adaptées aux changements. Le fondement de ces groupements communautaires repose sur la solidarité ou l'entraide. Ainsi, l'amende instaurée dans ces *mbotaays* rentre dans cette optique. De ce fait, le système d'amende est appliqué au membre qui ne s'acquittent pas des exigences de versement dans les délais définis. La somme amassée à travers ces amendes permet de faire de l'entre-aide à travers un système économique reposant sur le modèle prêts-remboursements. On voit ainsi, une combinaison de la logique solidaire et l'application de la rigueur de gestion de trésorerie moderne. A partir des entretiens réalisés sur le terrain, il ressort qu'à travers l'usage des supports de monnaie électronique, les membres mettent sur pied un système d'entraide pour épauler les adhérents qui sont dans le besoin. Ces membres généralement constitués de femmes, voient dans la monnaie électronique un outil leur facilitant la gestion des besoins quotidiens (dépenses, scolarité des enfants, paiement de services, achat de denrées ...).

Autour de ces associations, la solidarité en tant que substrat du lien social qui unit les individus d'un même groupe, forme le ciment qui maintient la cohésion sociale dans la société. Or, la problématique à laquelle est censée répondre le concept de « solidarité » dans une société d'individus laïcisée, c'est celle de la nature du lien social (Musso, 2015). Dans la société sénégalaise, ces groupements jouent un rôle important en servant de soubassement moral au lien social. Ainsi, l'usage des services de la monnaie électronique renforce la solidarité et permet aux femmes de mieux endosser leur statut de chef de ménage par la satisfaction de certaines appétences familiales. Cette réalité s'explique par le fait que la plupart de ces femmes sont fortement impliquées dans la gestion des besoins familiaux si elles n'en sont pas les principales actrices. Pour certaines d'entre elles, les maris ont pris par l'âge, ou ont perdu leur emploi du fait des aléas de la vie (accidents de travail, compression du personnel...). À cet effet, en tant que rapport social par lequel existe des relations d'échanges et des activités marchandes au sein de ces *mbotaays*, ce type de monnaie remplit une utilité sociale (Faudot, Massonnet, Ponsot, 2018). En outre, cette solidarité se modernise davantage avec cette digitalisation du système d'épargne communautaire.

Une telle dynamique a été favorisée par l'appropriation de la monnaie électronique constituant un changement dans les rapports de solidarité entre les membres de ces organisations communautaires, en l'occurrence les femmes qui œuvrent pour l'innovation socio-organisationnelle (Abis, 2021). Cette appropriation suppose la sélection de certains services ou outils d'opérateurs de réseau mobile et la réadaptation de leur usage à des activités spécifiques :

achat, vente, tontine, paiement de factures et épargne. C'est sans doute ce qui explique le recours au sein de ces structures de base à ces services de monnaie électronique. Ces actrices ont une connaissance avérée de ce type de monnaie. Ainsi, elles connaissent et utilisent surtout Orange Money et Wave. La presque totalité de ces femmes dispose de téléphone Android et Smart phone. En revanche, avec le faible niveau d'instruction (primaire pour la plupart ou sans instruction), elles sont très faiblement dotées de prérequis en capital culturel pour accéder aux banques classiques. Ainsi, les dispositifs proposés par le *mobile-money* est plus facilement accessibles pour elles.

L'innovation n'est ici ni une invention, ni une créativité, ni une nouveauté, ni une tendance ou une mode. Elle est plutôt la création d'un artéfact ou d'un dispositif mis sur le marché avec un succès commercial (Flocco, 2013). L'usage de ces services est endogénéisé et basé sur la tradition communautaire. Toutefois, cet usage s'accommode avec une prudence. Cette appropriation prudente de la monnaie électronique est à mettre en rapport avec les perceptions qu'elles en ont au-delà des questions liées à leur niveau d'instruction. Elles ont diverses perceptions allant d'une panacée dans la gestion des besoins à la prudence, voire insatisfaction et craintes vis-à-vis de la monnaie électronique.

Cette innovation introduite, favorise l'entrepreneuriat pour ces femmes. Cet entrepreneuriat constitue une articulation entre une logique individuelle et une logique collective acceptable par la communauté (Marchand H., 1999). Cependant, cet élan d'entrepreneuriat s'enlise au regard de leur niveau d'instruction car elles peinent dans l'utilisation du numérique dans leurs activités du fait de la méconnaissance des codes de fonctionnement des systèmes financiers. L'ancrage communautaire des initiatives entrepreneuriales au sein de ces associations communautaires se matérialise par son extension vers les facteurs d'ordre religieux et culturel. Ainsi, les enquêtées de Diourbel, par exemple, évoque une implication de l'autorité religieuse pour la bénédiction des activités en envoyant périodiquement une somme symbolique facilitée par Wave ou Orange money. Toutefois, elles déplorent entre autres, la cherté des opérations des monnaies électroniques, les taxes fiscales sur les transactions et la non disponibilité de dispositif de prêts.

3.2. La diversification des activités de solidarité au sein des mbotaays comme stratégie entrepreneuriale

L'innovation touche également la diversification des activités initiées par les groupements de femmes. Cette tendance à la diversification dénote une stratégie de contournement des obstacles qui freinent l'élan de solidarité de ces structures. Elle constitue par ailleurs une base pour

l'entrepreneuriat des actrices impliquées. Nous avons déjà souligné que les initiatives de solidarité des structures étudiées ici se confinaient aux activités de tontine. Aujourd'hui, celles-ci s'ouvrent à d'autres actions entrepreneuriales consolidantes avec un usage plus accentué des services offerts par la monnaie numérique. Elles initient des activités très diverses : tontines, connexion à internet, communication, formations, transformations, prêts, vente, achat, épargne, retrait ou envoi d'argent, etc. Ainsi, il est à noter que la plupart de ces activités s'effectuent par les services de la monnaie électronique.

Les femmes de ces mbotaays connaissent bien les services monétiques qui existent et les utilisent fréquemment dans le cadre de leur travail ainsi que pour recevoir ou envoyer de l'argent. Elles disposent pour la plupart de téléphones sophistiqués à travers lesquels, elles font leurs transactions. Elles utilisent, pour la grande majorité, ces outils pour interagir dans les réseaux sociaux comme *Facebook* ou *WhatsApp* pour être en contact avec d'autres acteurs commerciaux ou avec la clientèle. Ainsi, on peut parler d'un passage d'associations communautaires de base à la constitution de réseaux sociaux de solidarité et d'échanges. Ce faisant, les initiatives d'entraide ne s'enferment plus au sein de structures locales dont les membres partagent le même espace communautaire. Elles s'ouvrent à d'autres espaces (réseaux sociaux) de plus en plus mouvants. Un réseau social est un ensemble de relations sociales entre un ensemble d'acteurs sociaux, lui-même organisé ou non (Boenisch, 2011).

Ces relations peuvent être de nature fort différente et les acteurs sont principalement des individus, mais pas nécessairement. Les services de monnaie électronique en tant que « lieux », font émerger des espaces de communication, d'échanges et de solidarité avec d'autres acteurs comme des fournisseurs, les gérants de services de monnaie électronique et la clientèle qui servent de soubassement à l'entrepreneuriat pour les femmes de ces *mbotaays*. Ainsi, on y retrouve à la fois la capacité entrepreneuriale qui consiste à s'activer dans la distribution de produits ravitaillés par des fournisseurs en passant par leurs associations qui deviennent les garantes pour les membres. Le *mbotaay* se charge de se doter de ces produits en gros que les membres prennent sous forme de prêt qu'elles commercialisent. Une fois les produits vendus, les femmes redistribuent les bénéfices sous formes de prêts solidaires avec un taux incitatif dont les possibilités sont consubstantielles au respect des délais de remboursement. Ce fait pousse à opérer désormais une rupture épistémologique dans l'analyse de ces organisations traditionnelles solidaires. Le foisonnement d'activités nouvelles dans ces organisations qui participent à la dynamique associative de la société sénégalaise interroge « la cohésion d'un ensemble longtemps fondé sur des choix normatifs » (Augustin, 2002).

3.3. Le système d'épargne solidaire ou l'émergence de cadres de socialisation et d'entrepreneuriat

Les *mbotaays* étudiés se présentent comme des espaces de solidarité producteurs de règles et de normes auxquelles les membres sont tenus de se soumettre. Ainsi, celles-ci servent de ligne de conduite aux membres de ces organisations pour garder leur identité associative. C'est ainsi que pour le bon fonctionnement de ces associations, des obligations d'amende sont imposées. Par exemple, pour le mode de fonctionnement de la tontine du *mbotaay Sopey Serigne Mbacké Madina*, le bénéficiaire reçoit le vendredi 500 000 francs. Une amende est appliquée aux absents et peut atteindre 50 000 francs. L'argent permet de faire de la location de chaises, du commerce et du social. Par contre, le *mbotaay Jappo Liggey* est composé de 3 groupements : un de 60 membres, un autre de 70 membres et un troisième de 80 membres, donc un total de 210 membres. Chaque mardi, les membres cotisent selon leurs capacités financières. Un tirage est effectué pour désigner celle qui va bénéficier des fonds collectés. Le système d'amende est également appliqué aux retardataires et absentes sans raisons valables. Une partie de la somme collectée à partir des amendes est réinvestie dans d'autres activités génératrices de revenus comme l'aviculture. Une autre partie est réservée à des activités non lucratives comme l'entraide ou le soutien financier aux membres à l'occasion de cérémonies familiales (baptême, décès, sinistres...).

La règle liée à l'amende se consolide avec l'exigence de respect des délais de remboursement du prêt. Ce qui stabilise ces structures communautaires en veillant au respect des normes établies avec un modèle de bureaucratisation contextualisé qui régit le fonctionnement de ces groupements féminins. Les deux *Mbotaays Takku Liggey* et *And mboloo* fonctionnent à travers une organisation dirigée par une présidente, une trésorière et une assistante. Le type d'interaction est davantage horizontal car la base est très influente. Le processus de prise de décision est inclusif avec un modèle solidaire d'entrepreneuriat. Elles sont à la fois comme des ensembles de femmes entrepreneures mais s'orientent aussi dans un modèle solidaire et d'entraide. On y retrouve la capacité entrepreneuriale qui consiste à s'activer dans la distribution de produits de leurs fournisseurs. Le *Mbotaay* se charge de se doter de ces produits en gros que les membres prennent sous forme de prêt qu'elles commercialisent. Une fois les produits vendus les femmes redistribuent les bénéfices sous formes de prêts solidaires avec un taux incitatif dont les possibilités sont consubstantielles au respect des délais de remboursement.

Ces organisations féminines entrepreneuriales s'avèrent être des cadres d'apprentissage et de formalisation de savoirs qui étaient jusque-là inaccessibles à ces groupements. La socialisation s'effectue par un apprentissage : l'individu, de par les multiples interactions qui le relient aux autres, apprend progressivement à adopter un comportement conforme aux attentes d'autrui (Riutort, 2013). Avec les dispositifs numériques, les membres de ces groupements acquièrent de plus en plus des connaissances et des compétences qui leur permettent de devenir actives dans le système d'entraide. Dès lors, ces femmes ont des compétences diverses : transformation, aviculture, vente, achat, participer à des panels sur Facebook ou whatsapp, etc... Ces savoir-faire constituent des bases pour les activités entrepreneuriales de ces femmes : par exemple recevoir ou envoyer des prêts aux membres demandeurs, recueillir des informations, etc. En ce sens, les membres de ces *mbotaays* ont connaissance de l'existence de la monnaie électronique. De ce fait, elles utilisent essentiellement « Orange Money » et faute d'avoir l'application, elles font usage de l'application qu'elles font installer sur leur smartphone ou du procédé courant « ≠144≠ ». Elles disposent toutes soit des téléphones Android ou smartphones avec lesquels elles font surtout des transferts d'argent, achat et vente. Elles font aussi usage des applications sur les réseaux sociaux comme whatsapp, par le procédé courant précité elles achètent des connexions ou utilisent une connexion Wifi.

En dehors de ces formes de savoirs techniques, ces femmes se professionnalisent en acquérant des compétences professionnelles avec les activités de transformation de matières premières comme le *niébé* et l'aviculture. Les membres de ces groupements sont formés à la transformation de ces produits et au maraîchage. Ce faisant, les domaines d'activités de ces groupements (les *mbotaays* de Imam Assane Cissé et *Bokk Jom Liggey* notamment) sont la transformation de produits de savonnerie, la pâtisserie, les formations, la vente de produits, le développement communautaire. Les services électroniques de transactions interviennent dans ces domaines comme dans l'envoi des cotisations ou des prêts qui permettent à ces activités de se perpétuer. C'est aussi un réseau d'échanges d'informations sur le fonctionnement de leurs groupements (convocation de réunions, nouvelles à partager) ou sur des opportunités d'affaires. Par l'appropriation des outils de monnaie électronique, les renforcent et perpétuent leurs activités sociales et solidaires d'entraide mais s'autonomisent en utilisant une alternative collective d'autopromotion économique.

3.4. L'autonomisation des femmes comme conséquence de l'usage des outils de monnaie électronique

À l'aide des outils électroniques de transactions, les femmes évoluant dans ces organisations renforcent leur processus d'autonomisation en consolidant les pratiques et l'identité des associations. Cette identité n'est plus seulement sociale et juridique (régie de commerce et NINEA). Elle est également numérique en raison de l'utilisation des services de monnaie électronique. L'identité numérique ou électronique se présente comme toutes les formes de présence et de traces qu'un utilisateur génère lors de ses transactions (Langlois-Berthelot²⁰²³, p. 55). Ces supports électroniques permettent d'éviter les contraintes culturelles, économiques, politiques et religieuses au sens de l'acception donnée à la notion d'autonomie dans la théorie des champs (Sapiro, 2019). En ce sens, ces organisations développent des activités en les associant à des pratiques technologiques spécifiques. Cette autonomisation se décline d'abord sous une forme professionnelle. Les membres de ces associations acquièrent des aptitudes et des compétences dans différents domaines : économique, administratif, technologique, etc.

Ces organisations sont des regroupements de femmes qui s'activent d'une part dans deux registres différents mais qui partagent des pratiques similaires et des points communs dans le développement du système d'épargne solidaire notamment la tontine et la formation en maraichage pour les membres. Elles sont en partenariat avec l'Office Nationale de la Formation Professionnelle. Cet organisme a comme mission de former les femmes pour se doter d'une qualification ou d'un titre professionnel. Grâce à l'appui de cet organisme, ces femmes acquièrent des connaissances et des compétences qui les autonomisent. En ce sens, les conditions de l'autonomie se réfèrent à la fois à l'individu et à ses compétences (Chauffaut et al. 2003, p. 6).

D'autre part, cette autonomisation comporte aussi, une dimension financière. À cet effet, les supports de monnaie électronique sont autrement appropriés par les membres des associations. Ainsi, elles s'en servent pour contourner les obstacles liés à l'insécurité, à la non disponibilité de l'argent dans les services bancaires. En plus d'être accessible, cette nouvelle monnaie doit apporter des gages de sécurité dans un contexte où la cybercriminalité est une réalité. Pour cela, elle se base sur un réseau performant, sécurisé permettant une rapidité dans les transactions et une disponibilité des fonds. La disponibilité des fonds et points d'accès aux comptes sont aussi d'une importance capitale pour les femmes. Du fait de leurs activités économiques et des besoins familiaux qu'elles gèrent, elles ont souvent été confrontées aux problèmes d'accès à leur argent. Aujourd'hui, avec les services de monnaie électronique, elles gèrent leurs fonds en toute liberté. Leurs requêtes par rapport aux dispositifs disponibles sont relatives à un besoin de fiabilité, une disponibilité, une sécurité, un usage facile et des possibilités de financement.

Par rapport au cas spécifique de l'accès aux crédits, les femmes espèrent une disposition d'un package incitatif avec une caution plus compatible par rapport à leur pouvoir d'achat.

Avec le recours aux services de monnaie électronique, les femmes membres de ces organisations parviennent à épargner de l'argent dans leur compte collectif ou personnel et effectuent des dépenses ou achats en toute liberté. Autrement dit, elles acquièrent la capacité et la liberté d'établir leurs propres principes qui leur permettent de gouverner elles-mêmes leurs structures. Ainsi, à travers ces activités, les revenus qu'elles en tirent et le recours aux services de monnaie électronique les rendent moins dépendantes financièrement de leur entourage. La tendance à l'autonomie de ces femmes transforme la nature de leurs relations avec leur environnement social immédiat. Or, l'autonomie semble ne pouvoir être comprise en dehors d'un environnement social et indépendamment d'une relation aux autres.

La monnaie électronique leur permet d'épargner de l'argent à défaut de pouvoir accéder aux banques classiques. Leur niveau d'instruction fait que garder leur argent dans ce réseau est plus facilement compréhensible comparativement aux lourdeurs des procédures des banques. En plus, elles se sentent plus rassurées par la monnaie électronique qui leur épargne des pertes d'argent, agressions et vols surtout qu'elles habitent ou mènent des activités dans des quartiers sensibles et pas assez sécurisées.

Conclusion

Cette analyse a mis en lumière la manière dont les groupements féminins sénégalais les *mbotaays* s'approprient les dispositifs de monnaie électronique en les intégrant dans leurs pratiques traditionnelles de solidarité, sans rompre avec les valeurs communautaires qui fondent leur identité. Loin d'opposer tradition et modernité, nos résultats révèlent une hybridation créatrice : la tontine, dispositif séculaire d'entraide, est enrichie et élargie par Orange Money et Wave entre autres, tandis que la diversification des activités comme l'aviculture, la transformation alimentaire, le commerce via les réseaux sociaux, transforme progressivement ces associations en véritables unités d'économie solidaire (Laville, 2016). Cette appropriation, au sens de De Certeau (1990), est sélective et endogène : les femmes détournent les logiques prescrites des outils numériques au profit de leurs propres finalités collectives.

Sur le plan de l'autonomisation, les effets sont réels : la monnaie électronique contourne les obstacles du système bancaire formel, renforce la gestion autonome des ressources et génère une identité numérique inédite pour ces femmes (Langlois-Berthelot, 2023). Toutefois, cette émancipation demeure partielle, freinée par le faible niveau d'instruction, les coûts élevés des

services monétiques et les résistances culturelles et religieuses. Comme le rappellent Chauffaut et al. (2003), l'autonomie dépend autant des compétences individuelles que des environnements institutionnels qui la rendent possible.

Ces résultats ouvrent plusieurs perspectives : approfondir les politiques d'inclusion financière adaptées aux économies populaires africaines, explorer l'articulation entre ESS et transition numérique en Afrique de l'Ouest, et analyser le *gender digital gap* comme facteur de reproduction ou d'atténuation des inégalités de genre. En définitive, les *mbotaays* ne sont pas de simples bénéficiaires de la révolution numérique : ils en sont des actrices à part entière, qui font de la monnaie électronique un levier de dignité économique, de cohésion communautaire et de transformation sociale. Cette capacité d'appropriation enracinée dans une solidarité vivante (Musso, 2015) en fait un objet d'étude incontournable pour comprendre les mutations des économies populaires africaines à l'ère du numérique.

BIBLIOGRAPHIE

- ABIS S. (2021). « Afrique, quand s'éveillent les start-up », *SESAME*, n° 10, pp. 8-9.
- AUGUSTIN J.-P. (2002). « La diversification territoriale des activités sportives », *L'Année sociologique*, vol. 52, n° 2, pp. 417-435.
- BOENISCH G. (2011). « Pierre Merklé, *Sociologie des réseaux sociaux* », *Questions de communication* [En ligne], n° 19. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/2885> [consulté le 27 mai 2024].
- CERTEAU M. de (1990). *L'invention du quotidien. Vol. 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais » n° 146, 352 p.
- CHAUFFAUT D. et al. (2003), « La notion d'autonomie dans le travail social : l'exemple du RMI », *CREDOC, Cahier de Recherche*, n° 186, 107 p.
- DIA A. I. (2000). « Pauvreté, économie populaire urbaine et réussite sociale chez les femmes sénégalaises », *Esprit critique*, vol. 02, n° 09.
- DURKHEIM É. (1893). *De la division du travail social*, Paris, Félix Alcan, 471 p.
- FAUDOT A., MASSONNET J. et PONSOT J.-F. (2018). « La monnaie en tant que relation sociale. Enjeux théoriques et portée institutionnelle », *Revue Interventions économiques*, n° 59. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/3872> [consulté le 27 mai 2024].
- FLOCCO G. (2013). « Gérald Gaglio, *La Sociologie de l'innovation* », *La Nouvelle Revue du Travail*, n° 3. URL : <http://journals.openedition.org/nrt/1165> [consulté le 24 mai 2024].
- LANGLOIS-BERTHELOT T. (2023). « La blockchain au regard du droit et de l'identité », thèse de doctorat en droit, École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), 474 p.

- LAVILLE J.-L. (dir.) (2007). *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Hachette Littératures, coll. « Pluriel », 383 p.
- LAVILLE J.-L. (dir.) (2011). *L'économie solidaire*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Les Essentiels d'Hermès », 176 p.
- LAVILLE J.-L. (2016). *L'économie sociale et solidaire*, Paris, Éditions du Seuil, 336 p.
- MARCHAND H. (1999). « Fatou Sarr : *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal. Les transformations des rapports de pouvoir* », *Recherches féministes*, vol. 12, n° 2.
- MUSSO P. (2015), « La solidarité : généalogie d'un concept sociologique », dans *La solidarité*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 93-107.
- RIUTORT P. (2013). « La socialisation : apprendre à vivre en société », dans *Premières Leçons de Sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 63-74.
- SAPIRO G. (2019). « Repenser le concept d'autonomie pour la sociologie des biens symboliques », *Biens symboliques/Symbolic Goods*, vol. 4. URL : <http://journals.openedition.org/bssg/327> [consulté le 27 mai 2024].
- SIRONNEAU J.-P. (2011). « Le symbole et le mythe en sociologie », *IRIS*, n° 32. URL : <https://publications-prairial.fr/iris/index.php?id=2508> [consulté le 25 mai 2024].
- WEBER M. (1904-1905). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, trad. fr. J. Chavy, Paris, Plon, 1964 ; rééd. trad. I. Kalinowski, Paris, Flammarion, coll. « Champs classiques », 2017.